

Avenant au protocole pour la reprise des cours

Suite à la publication du nouveau protocole sanitaire national du mercredi 17 juin, les dispositions suivantes écrites en italiques du protocole du collège de Monein sont modifiées ou précisées ; pour le reste, les préconisations sont maintenues.

1°) Principes fondamentaux

- ✓ **Mise en oeuvre** : le maintien de la distanciation physique *lorsque cela est possible*, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels, la formation, l'information et la communication.
- ✓ **Limitation de l'effectif** : *cette disposition est abrogée.*

2°) Protocole sanitaire et organisation de la mise en œuvre des gestes barrière

Equipement des adultes : *les adultes doivent porter un masque dans toutes les situations où le respect de la distanciation n'est pas garanti notamment lors des déplacements dans la cour. Lorsque la distance d'1 m est garantie et uniquement dans ce cas de figure, c'est-à-dire en situation statique (assis derrière son bureau); l'adulte est autorisé à enlever son masque.*

N.B : le port du masque pour les élèves reste en vigueur car la distanciation physique ne peut être garantie ni en salle de classe, ni dans la cour.

A – Accueil des élèves et organisation des récréations

Cours de récréation sur 2 zones :

- *la cour pour les classes de 3^{ème} et 6^{ème}*
- *le plateau sportif pour les classes de 4^{ème} et 5^{ème}*

a- Récréation matin/après-midi :

- **Accès aux sanitaires** : *les sanitaires du haut sont réservés aux élèves de 3^{èmes} et 6^{èmes}, ceux du bas aux 4^{èmes} et 5^{èmes}.*
- **Posture durant la récréation** : *les élèves restent dans leurs cours respectives.*
- **Salle des professeurs** : *la capacité d'accueil maximale n'est plus de rigueur*

B- Organisation des enseignements et vie scolaire

- **1 place attribuée pour chaque élève** : *en fonction des effectifs présents les élèves pourront être à 2 par table.*
- *Les élèves devront éviter de toucher toutes surfaces inutiles. L'enseignant ouvrira la porte de la salle et la fermera, touchera les interrupteurs (lumières, volets).*
- **Salle d'étude et aide aux devoirs** : *La salle d'étude sera réorganisée sur la salle A2.*

C- Organisation de la demi-pension

- *Les élèves sont placés par deux, en diagonale sur les tables et les mouvements sont régulés.*
- *A la sortie, les élèves se lavent les mains et remettent un masque propre.*
- *La salle des commensaux est ré-aménagée pour augmenter sa capacité d'accueil en ajoutant des tables individuelles pour maintenir une certaine distance. Faute de places disponibles, les commensaux mangent dans la salle de restauration avec les élèves. Les personnels sont invités à s'inscrire par le biais du formulaire hebdomadaire envoyé par Mme la Gestionnaire. Chaque usager devra désinfecter sa place (table et chaise) avant de quitter la salle.*